



ARRETE MUNICIPAL N° 05/2023

**INTERDICTION DE PRATIQUER DU
FOOTBALL SUR LE TERRAIN MUNICIPAL**

Nous, Gilbert SAND, Maire de la Commune de Wimmenau,

Vu l'état du terrain municipal de football,

Vu les précipitations de ces derniers jours,

Vu la rencontre sportive prévue,

DECLARONS

Article 1 : Le terrain de football est impraticable pour la rencontre sportive prévue dans la matinée du dimanche 2 avril 2023.

Fait à Wimmenau, le 1^{er} avril 2023

Le Maire

Gilbert SAND